

---

**ANGLAIS - GI - ANGL4**

---

**Formation :** Apprenti**Type de module :** Tronc commun**Unité d'enseignement :** Langues et communication 4**Semestre** S8**Durée :** 27 demi-journées**Crédits de l'UE :** 5 ECTS**Crédits du module :** ECTS**Responsable :** Tatiana GAGARINA - SASIA**Intervenants du module :** Tatiana GAGARINA-SASIA**Modules Supméca prérequis recommandés :** GI - ANGL1, GI - ANGL2, GI - ANGL3**Autres pré requis :****Objectif du module :**

Acquérir un niveau d'anglais adéquat pour la formation d'ingénieur

**Organisation pédagogique et modalités d'évaluation :****Cours :** 80 h**Contrôle continu :**

100 %

**Commentaire sur l'organisation pédagogique :**

-

**Références bibliographiques :****Dernière mise à jour :** 09/04/2018

---

**Acquis de la formation visés par le module****Niveau d'acquisitions** (1,2,3 ou 4)**Acquis 1 :** Etre capable de valider un niveau B2 du référentiel de langue anglaise**3 :** *l'élève-ingénieur est capable d'utiliser les différents concepts et de traiter des cas complexes ou inhabituels***Acquis 2 :** Etre capable de communiquer en anglais devant un auditoire**2 :** *l'élève-ingénieur sait appliquer les connaissances et les savoir-faire dans des situations courantes***Acquis 3 :** Etre capable d'intégrer un environnement international dans le contexte professionnel**2 :** *l'élève-ingénieur sait appliquer les connaissances et les savoir-faire dans des situations courantes***Acquis 4 :** -

-

**Tableau connaissances / acquis\*****Acquis 1****Acquis 2****Acquis 3****Acquis 4**

préparation au TOEIC

+++

Visites en entreprise à l'étranger

++

++

Restituer et analyser les informations en anglais

++

++

++

Communiquer en anglais

++

---

*\*Niveau de maîtrise de la connaissance pour atteindre les objectifs de l'acquis : +++(total), ++(fort), +(partiel).*

---

**Acquis visés par le module GI - ANGL4  
au regard des compétences attendues des formations d'ingénieurs par la CTI (R&O 2016)**

<b>L'acquisition des connaissances scientifiques et techniques et la maîtrise de leur mise en oeuvre</b>	<b>Acquis 1</b>	<b>Acquis 2</b>	<b>Acquis 3</b>	<b>Acquis 4</b>
1 - La connaissance et la compréhension d'un large champ de sciences fondamentales et la capacité d'analyse et de synthèse qui leur est associée				
2 - L'aptitude à mobiliser les ressources d'un champ scientifique et technique spécifique.				
3 - La maîtrise des méthodes et des outils de l'ingénieur : identification, modélisation et résolution de problèmes même non familiers et incomplètement définis, l'utilisation des outils informatiques, l'analyse et la conception de systèmes.				
4 - La capacité à concevoir, concrétiser, tester et valider des solutions, des méthodes, produits, systèmes et services innovants.				
5 - La capacité à effectuer des activités de recherche, fondamentale ou appliquée, à mettre en place des dispositifs expérimentaux, à s'ouvrir à la pratique du travail collaboratif.				
6 - La capacité à trouver l'information pertinente, à l'évaluer et à l'exploiter : compétence informationnelle.			X	
<b>L'adaptation aux exigences de l'entreprise et de la société</b>	<b>Acquis 1</b>	<b>Acquis 2</b>	<b>Acquis 3</b>	<b>Acquis 4</b>
7 - L'aptitude à prendre en compte les enjeux économiques : dimension économique, respect de la qualité, compétitivité et productivité, exigences commerciales, l'intelligence économique.			X	
8 - L'aptitude à prendre en compte les enjeux des relations au travail, d'éthique, de responsabilité, de sécurité et de santé au travail.				
9 - L'aptitude à prendre en compte les enjeux environnementaux, notamment par application des principes du développement durable.				
10 - L'aptitude à prendre en compte les enjeux et les besoins de la société.				
<b>La prise en compte de la dimension organisationnelle, personnelle et culturelle</b>	<b>Acquis 1</b>	<b>Acquis 2</b>	<b>Acquis 3</b>	<b>Acquis 4</b>
11 - La capacité à s'insérer dans la vie professionnelle, à s'intégrer dans une organisation, à l'animer et à la faire évoluer : exercice de la responsabilité, esprit d'équipe.		X	X	
12 - La capacité à entreprendre et innover, dans le cadre de projets personnels ou par l'initiative et l'implication au sein de l'entreprise dans des projets entrepreneuriaux.				
13 - L'aptitude à travailler en contexte international : maîtrise d'une ou plusieurs langues étrangères et ouverture culturelle associée, capacité d'adaptation aux contextes internationaux.	X	X	X	
14 - La capacité à se connaître, à s'auto-évaluer, à gérer ses compétences, (notamment dans une perspective de formation tout au long de la vie), à opérer ses choix professionnels.				